

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/02/59, modifié)

N° RA07-0259

Valable 5 ans à compter du 22 juin 2007

Matériau présenté par : JULIUS HEYWINKEL GmbH
Textil und Kunststoffwerk
Heywinkelstrasse 1
49565 BRAMSCHE
ALLEMAGNE

Marque commerciale : 5071 290

Description sommaire :

Tissu à mailles 100 % polyester revêtu d'une enduction ignifugée à base de polychlorure de vinyle plastifié et d'un vernis de finition à base acrylique sur une face.
Masse surfacique totale mesurée : environ 370 g/m².
Epaisseur totale mesurée : environ 0,5 mm.
Coloris présenté : blanc.

Nature de l'essai : Essai au Brûleur Electrique
Essais complémentaires

Classement :

M1

Durabilité du classement (Annexe 2 - Paragraphe 5) : Non limitée à priori
compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essais N° RA07-0259 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Champs-sur-Marne, le 22 juin 2007

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



David BETTOIA

**Le Responsable de l'activité
Réaction au Feu**



Martial BONHOMME

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÉS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 84 12 | FAX. (33) 01 64 68 84 79 | www.cstb.fr

BRUNO LA VALLÉE | PARIS | TROUVILLE | NANTES | SOTTEVILLE-LA-TOURNAI